Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260911-ST11092026070-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	24	3	3	27

DATE DE LA CONVOCATION
4 septembre 2026
DATE D'AFFICHAGE
4 septembre 2026

L'An deux mille vingt-six, et le onze septembre à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le quatre septembre deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, N. OGER, J.R. BANNIER, D. LE TURDU, Y. AUFFRET, Y. BOISHARDY, B. CORGNET, H. BELOEIL, M. TOUBOULIC, J.P. FONTAINE, P. BANNIER, M. CARREE, M.H. BANNIER, C. BURLOT, J. HAMON, M. LEBAS, J. LE LAY, M. LE GUILLOUX, L. FONTAINE, D. ALLAIRE, H. RENOUARD, F. LUSTENBERGER, T. MEST, C. MORIN.*
Absent(e)s excusé(e)s : *M. MAUTRAY, H. LE PAJOLEC, M. VISDELOUP.*
Pouvoirs : *M. MAUTRAY à J.R. BANNIER, H. LE PAJOLEC à J. HAMON, M. VISDELOUP à C. MORIN.*
Secrétaire de séance : *M.H. BANNIER.*

DELIBERATION N° 2026-070

FOIRE AUX POULAINS 2026 – CREATION DE POSTE

❶ Dans le cadre de la Foire aux Poulains 2026, il convient de recruter et de rémunérer sept agents chargés des fonctions de placier.

La Municipalité propose de les rémunérer sur la base du 1er échelon du grade d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe (indice brut 368, indice majoré 367).

Il s'agit d'un besoin saisonnier. Les agents seront recrutés à temps non complet.

❷ Par ailleurs, la Commune envisage de faire appel à un agent saisonnier pour assurer l'entretien des locaux et l'intendance lors de la foire aux poulains 2026.

La Municipalité propose de le rémunérer sur la base du 1er échelon du grade d'Adjoint technique.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Vincent ALLENO,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer, dans le cadre d'un besoin saisonnier, 7 postes d'agent contractuel pour la période du 2 octobre au 6 octobre 2026 (préparation, journée de la foire, rangement) et de rémunérer les agents chargés des fonctions de placier sur la base du 1er échelon du grade d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe.

DECIDE de créer, dans le cadre d'un besoin saisonnier, 1 poste d'adjoint technique pour le lundi 5 octobre, jour de la foire et de rémunérer l'agent sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint technique.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

La Secrétaire de séance,
Marie-Hélène BANNIER,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR